


Taux des livrets réglementés

 La rémunération des différents livrets et produits bancaires réglementés est revue à intervalles réguliers dans l'année.

Caractéristiques des principaux produits d'épargne réglementée, au 1 février 2016

Produits	Taux de rémunération	Plancher	Plafond	Fiscalité
LIVRET A ou LIVRET BLEU	0,75 %	10 €	22 950 €	Exonération
LEP* (Livret d'Epargne Populaire)	1,25 %	10 €	7 700 €	Exonération
LIVRET B (ou CSL)	Taux libre	10 €	illimité	IR **
LIVRET JEUNE (12-25 ans)	Taux Libre (au minimum égal au taux du Livret A)	Aucun	1 600 €	Exonération
LDD (ex- CODEVI)	0,75%	10 €	12 000 €	Exonération
CEL (Compte Epargne Logement)	0,50 %	300 €	15 300€	Prélèvements sociaux sur les intérêts
PEL (Plan Epargne Logement)	1,50% brut et selon date de souscription	225 €	61 200 €	Selon date d'ouverture

* Accessible pour les personnes remplissant les plafonds de revenus.

** Impôt sur le Revenu

Selon la situation particulière du majeur protégé, certains livrets sont à privilégier.

La multi-détention d'un même livret pour une personne n'est pas conforme à la législation en vigueur. En cas de double détention, il conviendra de clôturer au plus vite le compte le plus récent ou le moins important.